

Monsieur le Ministre, Madame la Sénatrice, Madame la Députée, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur le Maire de Tarbes et Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Mmes et Messieurs les Présidents d'intercommunalités, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs.

Je remercie, pour l'organisation de cette journée, Monsieur le Président de la CCI pour le prêt des infrastructures, Monsieur le Maire de Tarbes pour l'organisation de l'apéritif et bien sûr le Président du Conseil Départemental pour le traditionnel repas des Elus.

Je vous remercie de votre présence, car ce congrès, c'est l'occasion de nous retrouver et d'échanger, nous les élus de ce département.

Notre congrès se situe comme tous les ans à l'occasion de la foire exposition de Tarbes mais aussi, cette année, entre les 2 tours de l'élection présidentielle.

Il se situe à un moment très particulier, très sensible et historique de notre pays. En effet, après un 1^{er} tour très incertain, précédé par l'attentat de Paris, les deux grands partis de gouvernement ne sont pas au 2^{ème} tour de cette élection.

On nous avait annoncé une abstention importante, en fait la participation est de 80%. On annonçait beaucoup de bulletins blancs, en fait seulement 2%.

Nos concitoyens nous ont ainsi montré qu'ils étaient encore mobilisés pour l'avenir de leur pays et qu'ils étaient attachés à la démocratie. Ils souhaitent cependant et incontestablement un renouvellement du paysage politique.

Au moment où nous sommes réunis ici, nous, élus de la République, devons répondre à leurs attentes mais nous devons le faire dans le respect de nos valeurs républicaines, pour le développement de la

justice sociale et des solidarités territoriales, dans la préservation de l'avenir de notre pays en Europe et du maintien de la place de la France dans l'économie mondiale.

Nous élus, ne devons pas céder à une forme de démagogie et de populisme qui cherche des responsables, voire des coupables face aux difficultés de notre pays.

Ne cédon pas à la tentation de la régression et du repli mais engageons-nous dans une démarche de progrès social, de solidarité et d'ouverture.

Oui, nous vivons un moment très particulier.

Et cela d'autant plus qu'il a été précédé par un grand bouleversement territorial. En effet la loi MAPTAM de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles et la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ont vu la création des métropoles, la fusion des Régions, le maintien des Départements, les regroupements des intercommunalités et la redéfinition des compétences de chacun des échelons de notre organisation territoriale.

Et c'est bien cela qui est le plus difficile à faire et même à vivre. L'exercice de nouvelles compétences et l'harmonisation de la nouvelle fiscalité. Tout cela demande un travail important aux élus de même qu'aux services des collectivités territoriales et de l'Etat. La tâche est rude.

Nous avons pensé de grandes régions pour en faire des espaces pertinents et puissants face aux autres régions européennes. Nous avons pensé les regroupements des intercommunalités pour mutualiser et porter des projets économiques et des projets de services structurants pour les territoires. Nous savions que ce serait difficile mais nous n'avions pas mesuré les bouleversements profonds que cela amènerait dans nos structures tant au niveau de l'Intercommunalité, que de la Région.

Cette situation doit maintenant être stabilisée en s'appuyant sur des communes et sur des départements forts qui jouent leur rôle de solidarité et de proximité (*indispensable dans notre grande région.*)

Nous avons aussi été très impactés par la contribution des collectivités au nécessaire redressement des comptes publics. Cela s'est traduit par une baisse importante de nos dotations et des contributions au titre du fonds de péréquation pour certaines collectivités.

Cependant d'autres mesures ont été proposées pour maintenir notre capacité d'investissement : l'augmentation de 30% de la DETR, les prêts à long terme aux taux du livret A et en 2016 les prêts à taux Zéro pour le FCTVA par la Caisse des Dépôts et consignations, les appels à projet de l'Agence de l'Eau, le Fonds de Soutien à l'Investissement Local, les contrats de plan Etat Région qui se sont concrétisés par les contrats régionaux uniques avec les PETR. Enfin, insistons sur les contrats de ruralité. Ils ont été signés avec les PETR afin de mettre en œuvre et de financer des projets économiques et de services structurants pour les territoires ruraux.

Lors du dernier congrès des maires à Paris le Président de la République a également annoncé que serait réduit de moitié la baisse prévue des dotations pour le bloc communal et que serait maintenu le fonds de péréquation à son niveau actuel.

Les difficultés sont encore plus grandes dans les zones rurales et de montagne. Elles ont besoin du maintien des services publics et d'une activité économique, si elles veulent garder leurs habitants et attirer de nouvelles populations. Là encore des mesures spécifiques ont été votées, suite aux assises des territoires ruraux et aux trois comités interministériels aux ruralités ainsi qu'avec l'adoption de la loi montagne.

Remercions nos parlementaires, sénateurs et députés pour leur travail sur ces dossiers.

En effet, ces mesures ont concerné des domaines importants pour notre département : la résorption des zones blanches, le plan France

très Haut débit, les conventions ruralités et montagne pour les écoles, les maisons de services au public, les maisons de santé pluri-professionnelles, les mesures spécifiques à l'agriculture de montagne, les fonds de la Banque Publique d'Investissement prioritaires pour les entreprises du secteur touristique,

Si en terme de chiffre d'affaires, pour le Département des Hautes Pyrénées, le tourisme arrive en tête, (avec bien sûr Lourdes, site à la renommée mondiale, nos stations de ski, nos stations thermales, nos Grands Sites,...) sachons rappeler que ce département est toujours le deuxième pôle industriel de Midi-Pyrénées et il reste éminemment industriel.

Fort hier de l'hydroélectricité, de la chimie, de la métallurgie, de son arsenal, il est encore un département fort industriellement et notamment dans les domaines de pointe.

Soutenons cette activité première. La construction de la grande agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est l'outil qui doit permettre d'affirmer cet objectif.

(Œuvrons à développer les complémentarités entre nos territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne. Travaillons ensemble, communes, nouvelles communautés de communes, nouvelle communauté d'agglomération, dans le cadre du projet de territoire initié par le Département, pour préserver cette richesse, développer notre économie et nos services sur tous les territoires des Hautes-Pyrénées.)

Et Maintenant ?

De quoi demain sera-t-il fait ? Nous ne le savons pas mais nous devons savoir dire ce que nous voulons :

1. Nous voulons **la stabilité** dans les réformes et dans notre organisation territoriale.

2. Nous voulons **la garantie** d'une visibilité financière : Les Collectivités doivent bénéficier d'un pacte financier avec l'Etat pour sécuriser leur accès aux financements. Ce pacte doit être mis en œuvre dans le cadre d'une loi d'orientation pluriannuelle et par une loi de finances spécifiques aux collectivités retraçant l'ensemble des relations budgétaires et fiscales avec l'Etat. Nous avons besoin le maintien de la DETR et du FSIL à un niveau important et des prêts de la caisse de dépôts et des banques pour assurer notre autofinancement.

Et bien sûr, nous attendons une réforme de la DGF, afin de la rendre plus juste, plus transparente et plus facile à calculer.

3. Nous voulons **la confiance**, nécessaire à l'investissement et au développement de nos territoires et de leurs équipements structurants.

Je sais tout le travail qui est le vôtre. Vos efforts ne sont pas vains et je tiens à vous remercier pour cet engagement au service de nos concitoyens et de nos territoires. Ce dévouement est exceptionnel et irremplaçable.

Je vous souhaite un bon repas, une bonne visite du salon et vous remercie pour votre attention.